

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

:

Badge attribué à : caroibac

<https://www.cadre21.org/membres/c-ibaceta-lucien-guilbault-ca>

Date d'obtention : 2023-11-26 18:24:53

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il faut s'assurer de l'accueil offert au jeune qui vient se confier, ce qui lui permettra de se sentir en confiance et lui démontrera l'ouverture de l'adulte en face de lui.

S'assurer de rencontrer les jeunes impliqués un à la fois, tout en suivant les étapes de la trousse, sans jugement ni idées préconçues.

S'assurer du contexte du partage, de la nature des gestes/images partagés, des intentions derrière ce partage et de l'étendue dans l'école.

S'assurer de ne pas parler avec l'instigateur lorsqu'on estime que l'acte est malveillant et contacter le service de police tout en confisquant l'appareil du jeune.

Travailler en équipe et faire confiance à ceux qui prendront le relais (police, DPJ)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- Qu'il est essentiel de ne pas minimiser les confidences des amis, de la famille ou des victimes.

- Qu'il est essentiel de bien accueillir le jeune qui vient se confier, ceci le rassurera et lui permettra de faire à nouveau confiance aux adultes de l'école.

- Qu'il est difficile de juger de l'étendue ou des proportions que la situation prendra auprès de la victime, de l'auteur, des élèves de l'école ou dans la famille.

- Qu'il est facile d'appliquer le tout lorsque le jeune collabore bien, mais que cela peut se compliquer lorsque l'un d'eux refuse de collaborer.

- Que nous devons accueillir le parent qui vient se confier, mais le référer au poste de police quand la situation arrive à l'extérieur de l'école. Il se peut toutefois que cette situation soit tout de même prise en charge par l'établissement scolaire si de nouveaux éléments s'ajoutent (ex.: des témoins viennent se confier ou de jeunes de l'école sont nommés).

- Maintenir la confidentialité de tous les jeunes impliqués afin de préserver leur intégrité.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Les étapes qui suivent lorsqu'on est face à un acte malveillant. L'importance d'assurer la sécurité de la victime, tout en sachant que souvent, nous aurons à composer avec la présence de l'auteur et de la victime dans le même établissement.

Informé les parents peut aussi être très difficile étant donné qu'il peut y avoir une forte réaction de leur part. Il est donc important de suivre les conseils des policiers, d'assurer du soutien et de les rassurer.